



# Projet Casdar AgneauxBio

*Développement concerté et durable  
de la production d'agneaux bio*

Cas  
concret  
n°1

Viande

## Adapter l'engraissement des agneaux à l'herbe pour étaler les ventes sur l'année

- ⇒ En Zone herbagère Nord Massif central (Allier)
- ⇒ 100 ha de SAU, dont 7 ha en céréales autoconsommées
- ⇒ 1,5 UMO
- ⇒ 575 brebis en agnelage de printemps avec une production prédominante d'agneaux d'herbe

*Rédaction : Bernadette Vignaud (Chambre d'agriculture de l'Allier)*



Avec le soutien  
financier de



MINISTÈRE  
DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

avec le soutien financier de  
comités d'effort pour le  
développement agricole et rural

**Et les partenaires suivants :** Chambres d'Agricultures 46, 03, 26 et CRA  
Limousin, INRA de Clermont-Theix, INRA Montpellier, Bio Centre, BLE-CIVAM du  
Pays Basque, AgroBio Poitou-Charentes, CAB Pays de la Loire, CGA Lorraine,  
FNAB, Commission BIO Interbev

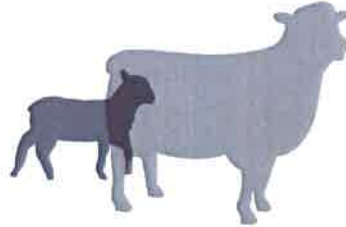
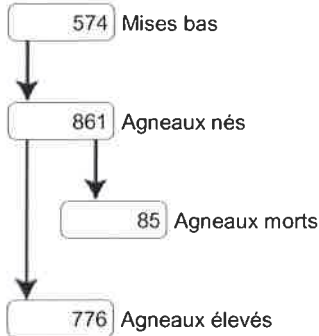
# LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP) 575 Atelier ovins viande 96.6 UGBO 100 % du total UGB  
 550 brebis primées 93.0 ha SFPO

594 Femelles destinées à la reproduction  
 dont 0 épongées

Nombre et race des brebis  
 575 O.I.F

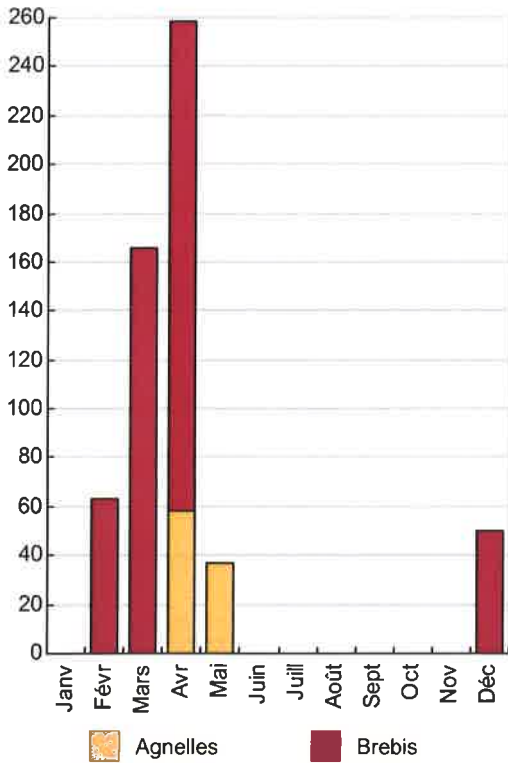
Nombre et race des béliers  
 15 O.I.F  
 3 Charmoise



## Performances de reproduction

Taux de mise bas	97 %
Taux de femelles épongées	0 %
Taux de prolificité	150 %
Taux de mortalité agneaux	10 %
<b>Taux de productivité numérique</b>	<b>131 %</b>
Taux de première mise bas	19 %
Taux de mortalité adultes	5 %

## Répartition des agnelages



## Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	Prix € /tête
<b>Ventes</b>				
445 Agneaux lourds herbe	BIO	20.0 kgc	7.14	143
131 Agneaux gris	BIO	20.0 kgc	7.69	154
65 Agneaux lourds bergerie	BIO	17.5 kgc	7.98	140
86 Brebis de réforme	BIO	70.0 kgv	1.17	82
20 Agneaux de lait		4.0 kgc	5.00	20
3 Béliers de réforme	BIO	90.0 kgv	1.28	115
<b>Achats</b>				
4 Béliers pour reproduction		90.0 kgv	4.78	430

## Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs)

	141 €/tête
hors reproducteurs : - Poids	19.3 kgc/tête
- Prix	141 €/tête
- Prix au kilo	7.32 €/kg

## Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP	135 %	Fourrages stockés	191 kg MS/EMP
Productivité pondérale /EMP	26.0 kgc	Achats de fourrages	0 €/EMP
Chargement apparent (EMP)	6.2 /ha SFPO	Concentrés :	136 kg/EMP
Production brute de viande vive	33 478 kgv	dont prélevés	21 %
58 kgv/EMP	347 kgv/UGBO	Prix unitaire	363 €/t
		Coût du concentré	49 €/EMP
		<b>Solde sur Coût Alimentaire</b>	<b>141 €/EMP</b>

## Marge brute atelier

67 074 €
117 €/EMP
694 €/UGBO
721 €/ha SFPO

## GRANDE EXPERIENCE EN PRODUCTION OVINE

Pour assurer une vente régulière tous les mois de l'année, ce système, avec un agnelage principal de printemps, est basé sur l'adaptation :

- de la conduite des agneaux aux disponibilités en herbe,
- du niveau de leur complémentation conjugué avec le choix de leurs modes de finition.

Il nécessite en conséquence la maîtrise des techniques d'engraissement à l'herbe et donc d'abord une bonne connaissance de la production fourragère des parcelles.

Ce mode de conduite est approprié pour les exploitations de région herbagère d'un potentiel agronomique médiocre (sol sableux, peu profond, séchant,...). Aussi le chargement technique est limité à 1ugb/ha (6 brebis/ha) et la sole céréalière est réduite, avec des rendements faibles.

## UN TROUPEAU PRODUCTIF

Le cheptel de 575 brebis est de type OIF x Texel. Les béliers de lutte sont OIF, et Charmois pour les agnelles et les antenaises.

Calés sur la période sexuelle des brebis, les agnelages débutent en février puis sont concentrés sur les mois de mars et avril. En plus de la facilité d'agnelage pour les primipares, les béliers Charmois rustiques assurent une qualité

bouchère optimale (coloration claire de la viande) aux agneaux nés en avril-mai et vendus en début d'année suivante.

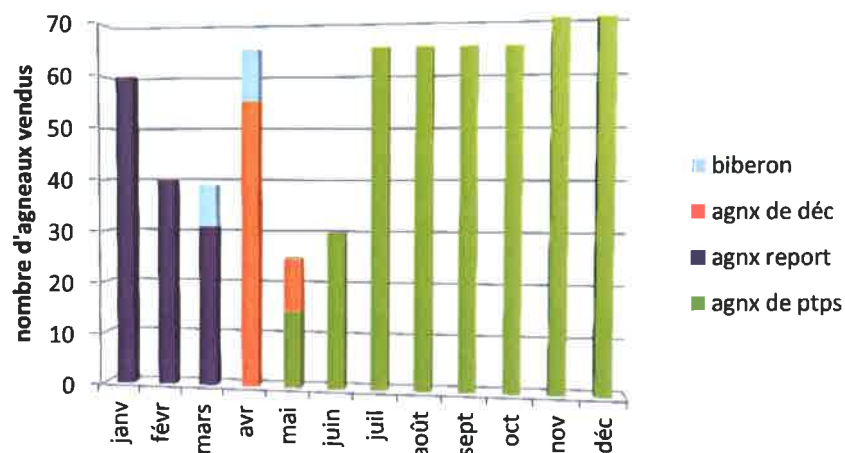
Au mois de juillet, les brebis de réforme en meilleur état (soit les ¾ d'entre elles) sont luttées une dernière fois. La fertilité (70 à 80%) de début de période sexuelle assure une cinquantaine de mises bas et la production d'agneaux de bergerie vendus pour Pâques. Au tarissement, ces réformes sont engraisées et vendues en début d'année, période où il y a peu d'offre sur le marché et où les cours sont plus élevés.

Avec cette légère accélération, la productivité numérique annuelle atteint 1,34 agneau par brebis

Cette performance demande à l'éleveur de la technicité, pour la conduite de la reproduction, mais également pour l'alimentation et la gestion sanitaire. Une sélection rigoureuse de plusieurs années est aussi nécessaire pour obtenir ce niveau génétique sur le troupeau.

L'originalité de ce système est de pouvoir fournir de l'agneau tous les mois de l'année, en limitant l'agnelage de contre-saison aux seules réformes. Une contractualisation avec l'aval garantit l'écoulement de 60 à 70 agneaux par mois. Les agneaux d'herbe (complémentés ou non et pour certains finis en bergerie) sont vendus de mi-mai à fin décembre. Les agneaux de report sont vendus en début d'année. La période de Pâques est approvisionnée par la vente des agneaux de contre-saison. Les agneaux élevés au biberon qui ne peuvent être commercialisés dans la filière bio sont cédés à la naissance, ce qui, en plus, diminue le travail.

## Répartition annuelle des ventes



## ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile 100 ha Surface Fourragère Principale 93 % Surface Non Fourragère 7 %

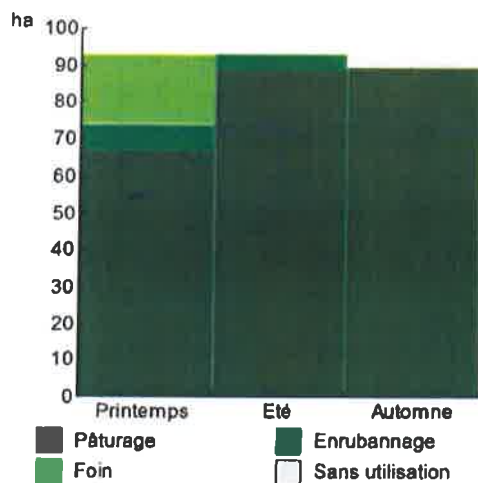


	Surface (ha)	%
Surface en herbe	93.0	93
Grandes cultures	7.0	7

## LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	1.04 UGB / ha SFP	Cultures Fourragères (CF)/ SFP	0 %
Part des prairies permanentes / SH	74 %	Prairie temporaire implantée dans l'année	ha
Fumure minérale (/ha herbe)	0 N 0 P2O5 0 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	0 N 0 P2O5 0 K2O

### Utilisation des surfaces fourragères

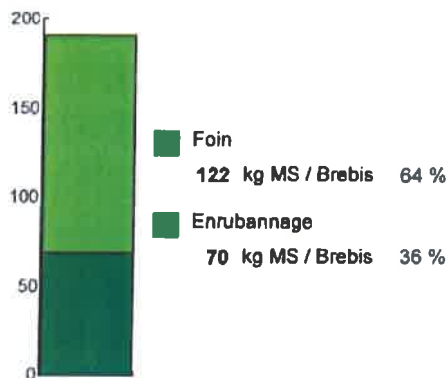


Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
<b>Surface en herbe</b>					
Pâturage	67.0	0	0	0	
Déprimage + Foin + Pâturage	19.0	0	0	0	F
Enrubannage + Enrubannage+Pât	4.0	0	0	0	F
Déprimage + Enrubannage + Pât.	3.0	0	0	0	F

Légende : F=Fumier

<b>Fourrages conservés utilisés</b>	<b>191 kg MS/Brebi</b>
dont variation de stock	0 kg MS/Brebis
Autonomie des fourrages conservés	100 %

### Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis
<b>Foin</b>	<b>19.0</b>	<b>3.7</b>	<b>122</b>	<b>3.3</b>
1° coupe après déprimage	19.0	3.7		
<b>Enrubannage</b>	<b>11.0</b>	<b>3.6</b>	<b>70</b>	<b>1.9</b>
1° coupe non déprimée	4.0	4.5		
1° coupe après déprimage	3.0	4.7		
2° coupe	4.0	2.0		

## L'ENRUBANNAGE POUR SES REPOUSSES

Le choix d'étaler ses ventes par le report des agneaux nécessite de prévoir une surface importante de pâturage en été et automne. Ce choix suppose également de disposer de repousses précoces pour finir des agneaux dès les mois de mai-juin sans hypothéquer la constitution des stocks.

Pour cela l'enrubannage est réalisé en deux fois. 4 à 5 ha non déprimés sont enrubannés précocement puis fournissent une 2ème coupe. Une parcelle (3 ha), déprimée et enrubannée un peu plus tard, offre des repousses après le sevrage des premiers agneaux. Enfin 18 à 20 ha sont récoltés en foin après déprimage.

L'ensemble du fourrage récolté permet ainsi de couvrir les besoins des animaux, soit 170 à 220 kg de MS/brebis selon les années.

elles sont rapprochées des bâtiments pour être complémentées avec un mélange céréales + luzerne + pulpe + minéraux (ou un aliment brebis bio). Au fur et à mesure qu'elles agnellent, elles sont rentrées en bergerie.

A l'agnelage, la quantité de concentré est augmentée puis rapidement arrêtée lors de la mise à l'herbe, 8 à 10 j après. Début avril, aucune complémentation n'est distribuée, y compris pour les dernières brebis en fin de gestation.

Les agneaux sont sevrés à 80 jours. Les brebis taries, aux besoins moindres, restent sur les pâtures du printemps, ainsi les repousses derrière la fauche sont réservées à l'engraissement des agneaux.

En moyenne la consommation de concentré est de 120 à 140 kg/brebis pour le couple mère-agneau.

## LA CONDUITE A L'HERBE ET LA STRATEGIE D'ENGRASSEMENT LIMITE LA CONSOMMATION DE CONCENTRES

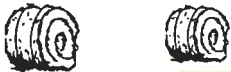

### Les brebis : arrêt de la complémentation dès la mise à l'herbe

Le flushing des brebis est fait à l'herbe.

En fin de gestation, elles dépriment les parcelles destinées à la fauche pendant la journée et le soir,

### Les agneaux : une stratégie pointue sur le mode d'engraissement

La planification des ventes avec la structure d'aval induit celle de la finition des agneaux. En jonglant avec la complémentation ou non, le degré de rationnement et la proportion de finition en bergerie, **l'éleveur approvisionne la filière de juin à janvier tout en ayant un agnelage groupé sur mars – avril**. Cette pratique demande beaucoup de technicité et de travail de tri. Elle a l'avantage de valoriser toute sa production en bio, en minimisant les quantités d'aliments distribués (dont le prix est élevé en agriculture biologique).

Enrubannage 2 coupes 4 ha				engraissement des agneaux
Enrubannage 1 coupe 3 ha	brebis fin de gestation ou début lactation + engraisst réformes		engraissement des agneaux	engraissement des agneaux + flushing des brebis
Foin : 19 ha				
Pâtures 67 ha	brebis fin de gestation proche du bâtiment	fin de gestation + lactation + 1ers agnx sevrés		engraissement des agneaux + brebis taries + agnelles de repro
	déprimage 10-mars	printemps 15-avr	été 25-juil	automne 01-sept

Types d'agneaux	Périodes de vie de l'agneau		
	Avant sevrage	Après sevrage	Finition
Mâles des 1ers lots sevrés			
Agneaux complémentés +/- tard en fonction des besoins de ventes	Complémentation à l'herbe	Herbe	Complémentation à l'herbe
Femelles + quelques mâles simples			Herbe
Derniers agneaux nés			Bergerie
Agneaux d'agnelles et quelques lots de simples antenaises	Herbe		Complémentation à l'herbe
Agnelles gardées	Complémentation rationnée à l'herbe		
Agneaux nés en décembre	Bergerie		

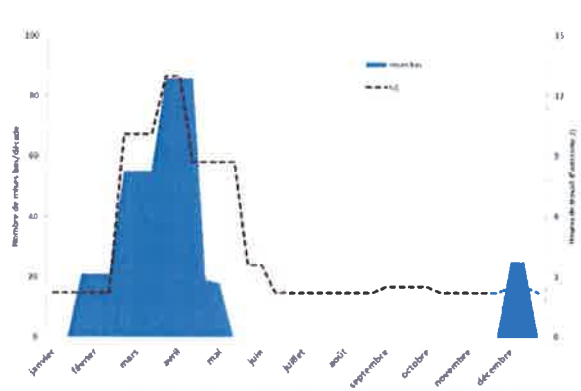
## DES RESULTATS ECONOMIQUES A L'IMAGE DES PERFORMANCES TECHNIQUES

En alliant à la fois, productivité sur le troupeau, bonne valorisation de la production et maîtrise des charges, ce système dégage une marge par brebis de 124 € soit 740 €/ha de SFP.

Dans ce système résolument herbager, la recherche d'économie porte aussi sur les investissements en matériel et en bâtiments. L'épandage de fumier, l'enrubannage et la moisson sont sous-traités. Les annuités sont donc relativement faibles.

Avec l'emploi d'un salarié à mi-temps, l'EBE en 2015 s'élève à 42 800 € et le disponible à 26 500 €/UMO.

## LE TRAVAIL



### ➤ Main-d'œuvre

1.5 UMO dont 0,5 de salarié en groupement d'employeurs

Travail d'astreinte (travaux journaliers sur le troupeau)

1630 h de travail d'astreinte par an réalisé à 85% par l'éleveur, soit en moyenne 4,5 h/ jour et 2,8 h par brebis (2,1 h par agneau)

### ➤ Travail de saison

155 jours/ an, dont 77 j pour le troupeau, 38 j pour la surface fourragère,

33 j pour l'entretien du territoire et 7 j pour les cultures.

Il est réalisé à 45 % par l'éleveur et à 55 % par le salarié.

Temps Disponible Calculé (marge de manœuvre en temps) : 1.000 h par an pour l'éleveur.

La période de pointe de travail dure 90 j dont 50 à plus de 10 h /j.

Au mois d'avril période d'agnelage, la mise à l'herbe des brebis et l'arrêt de leur complémentation réduisent le travail d'astreinte.

La livraison hebdomadaire des animaux, souvent réalisée par le salarié, entraîne une surcharge de travail sur le troupeau.

Dans cette région bocagère, l'entretien des haies et clôtures nécessite plus de temps que les récoltes de fourrage.

€/ kg de carcasse d'agneaux

**Coût de production total 12.0**

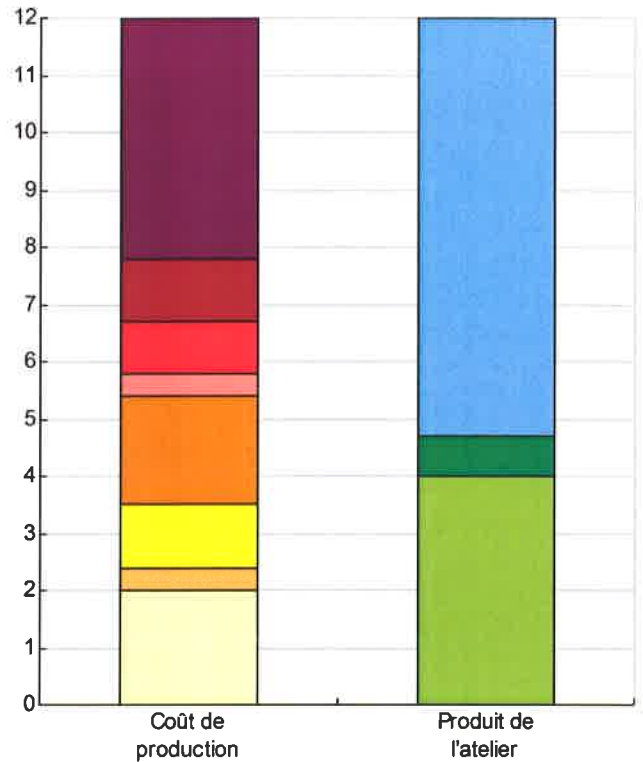
■ Travail	4.2
■ Foncier et capital	1.1
■ Frais divers de gestion	0.9
■ Bâtiments et installations	0.4
■ Mécanisation	1.9
■ Frais d'élevage	1.1
■ Approvisionnements des surfaces	0.4
■ Alimentation des animaux	2.0

€/ kg de carcasse d'agneaux

**Produit total 12.0**

■ Prix agneaux	7.3
■ Autres produits	0.7
■ Aides	4.0

€/ kg de carcasse d'agneaux



**Approche comptable**

Coût de production €/kgc	12.0
Prix de revient €/kgc	7.2
Rémunération permise €/kgc	3.0
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2.07

*Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).*

**Approche trésorerie**

Coût de fonctionnement €/kgc	11.6
Prix de fonctionnement €/kgc	6.9
Trésorerie permise €/kgc	3.3
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2.31

*On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.*

## LES RESULTATS ECONOMIQUES 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Régime fiscal : Réel normal obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		155 463 €	CHARGES		109 880 €
<b>Ovins viande (73 % PB)</b>		<b>114 233</b>	<b>Charges opérationnelles (31 % PB)</b>		<b>48 204</b>
<b>Ventes</b>		<b>102 358</b>	<b>Troupeau (97 UGB ovins viande)</b>		<b>42 553</b>
445 Agneaux lourds herbe Bio (20. kgc à 7.14 €)		63 555	Concentrés	294 €/UGB	28 437
131 Agneaux gris Bio (20. kgc à 7.69 €)		20 145	Frais vétérinaires	73 €/UGB	7 071
65 Agneaux lourds bergerie Bio (17.5 kgc à 7.98 €)		9 083	Frais d'élevage	64 €/UGB	6 149
86 Brebis de réforme Bio (à 81.6 €/tête)		7 020	Achats de litières	7 €/UGB	700
20 Agneaux de lait (4. kgc à 5.00 €)		400	Taxes animales	2 €/UGB	196
3 Béliers de réforme Bio (à 115 €/tête)		345	<b>Surfaces fourragères (93 ha SFP : dont 93 ha SH)</b>	<b>50 €/ha</b>	<b>4 606</b>
Laine : 2 012 kg à 0.90 €		1 811	Engrais et amendements	34 €/ha	3 138
<b>Achats d'animaux</b>		<b>-1 720</b>	Semences et plants	12 €/ha	1 139
4 Béliers pour reproduction (à 430 €/tête)		-1 720	Fournitures pour fourrages	4 €/ha	329
<b>Aides</b>		<b>13 595</b>	<b>Productions végétales (7 ha GCU)</b>	<b>149 €/ha</b>	<b>1 045</b>
Aide Ovine : 550 têtes à 24.72 €		13 595	Engrais et amendements	94 €/ha	660
<b>Grandes cultures (3 % PB)</b>		<b>4 363</b>	Semences et plants	43 €/ha	300
<b>Ventes</b>		<b>4 363</b>	ficelle pour paille	12 €/ha	85
Cession interne au troupeau : 163 q à 25.00 €		4 063	<b>Charges de structure (40 % PB)</b>	<b>61 676</b>	
Cession interne de semences		300	(hors amortissements et frais financiers)		
<b>Produits non affectables (24 % PB)</b>		<b>36 867</b>	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	280 €/ha SAU	28 023
<b>Aides</b>		<b>36 867</b>	Foncier	105 €/ha SAU	10 540
Aides découplées : 100. ha à 203.07 €		20 307	Matériel	114 €/ha SAU	11 383
Indemnité compens handicap		8 560	Bâtiments et installations	7 €/ha SAU	718
Autres aides		8 000	Autres charges	110 €/ha SAU	11 012
			<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (29 % PB)</b>	<b>45 583 €</b>	
			45 583 €/UMO (1. UMO exploitant)		

<b>Annuités (36 % EBE)</b>	<b>16 325 €</b>	<b>Amortissement</b>	<b>16 812 €</b>
Remboursement de capital	15 292	Matériel	127 €/ha
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	1 033	Bâtiments et installations	39 €/UGB
<b>Frais financiers court terme (CT)</b>	<b>0 €</b>	<b>Frais financiers (LMT et CT)</b>	<b>1 033 €</b>

<b>DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>29 258 €</b>	<b>RESULTAT COURANT (18 % PB)</b>	<b>27 738 €</b>
29 258 €/UMO		27 738 €/UMO	

Total actif hors foncier	194 815 €	Valeur ajoutée nette (hors aides)	16 153 €/UMO
	194 815 €/UMO	EBE hors foncier / actif hors foncier	28 %
Animaux 45 %	Bâtiments et installations 15 %	Taux d'endettement hors foncier	75 %
Matériel 27 %	Autres immobilisations 5 %	Trésorerie nette globale	0 €



## Tous les cas concrets du projet Casdar AgneauxBio

### Ovin viande

1. Auvergne : Adapter l'engraissement des agneaux à l'herbe pour étaler les ventes sur l'année
2. Lorraine : Un système ovin bio économe basé sur la pousse de l'herbe
3. Limousin : Un élevage classique du Limousin avec une bonne valorisation de la surface fourragère
4. Centre : Un double troupeau bovin-ovin en zone herbagère avec une bonne valorisation de l'herbe
5. Pays de la Loire : Equilibrer ovins et cultures pour la souplesse et l'autonomie
6. Poitou-Charentes : Associer ovins et volailles pour valoriser une petite structure
7. PACA : Adapter son système à un mode de commercialisation en vente directe
8. Rhône-Alpes : en cours de réalisation

### Ovin lait

9. Roquefort : Produire du lait de brebis en conciliant cohérence d'un système cause et manque d'autonomie fourragère
10. Pays Basque : Un élevage ovin laitier spécialisé avec vente d'agneaux en circuit long

*En ligne sur [www.itab.asso.fr](http://www.itab.asso.fr)*



Pour en savoir +

Guide technique en ligne sur <http://itab-asso.net/ovinsbio/>

Ou accès depuis [www.itab.asso.fr](http://www.itab.asso.fr)

Coordination

Catherine Experton: [catherine.experton@itab.asso.fr](mailto:catherine.experton@itab.asso.fr)

Vincent Bellet : [vincent.bellet@idele.fr](mailto:vincent.bellet@idele.fr)

Mise en page

Aude Coulombel (ITAB)